

Dates <i>Te mahana.</i>	Noms des parties <i>Te ioa o na fatu maro.</i>	Noms et lieu des terres en litige <i>Te ioa e te vai raa o te mau fenua e maro hia.</i>
40 no titema 1891, i te hora 4 i te ahiahi.	Tetuanui a Farepora a Matai e o Virau a Roo, vahine faapoipo na John Peckett e o Paupau a Tahu e o Tihimore a Tihimore.	Te fenua ra o Hitinia.
41 no titema 1891, i te hora 4 i te ahiahi.	Teraï a Faara t, e o Mataiorua a Mauri.	Te otia no na fenua ra o Ahoteina e o Teaharo.
44 no titema 1891, i te hora 4 i te ahiahi.	Tuani a Matamao v., tei mono hia ia Ori a Ori e o Faurao a Peueue; 2° Tetusetu a Teraï a Teritahi; 3° Tehaamarama a Tapibeura e o Tiare a Metua.	Te fenua ra o Paepaetani e te tahi mau peho.
42 no titema 1891, i te hora 4 i te ahiahi.	Uratua a Teavau, vahine tauturu hia e faatia hia e ta'na ra tane o Punaura a Puna, e o Anea a Arii, e te vahine ra o Paeral a Haapuaï, i vi vahine na te taata ra o Taatarai a Teina, o tei rave ma tona toroa metua vahine tiai mai te au i te ture no tona tamaiti naea ore hia te matahiti o Taata a Taatarai.	Te fenua ra o Tetutu n° 2.
42 no titema 1891, i te hora 4 i te ahiahi.	Teihotua a Aroa, oia Baavaai t., e o Taairai a Mataino.	Te motu ra o Mapeti.
44 no titema 1891, i te hora 4 i te ahiahi.	Omita a Irea t., e o naero a Teao, o Marai a Maui, e o Taa a Tapuraa.	Te fenua ra o Tumahoouta, e vai i Teahupoo.

Justice de paix de Taravao Tiripuna faehau parau no Taravao

Le Procureur de la République, Chef du service judiciaire, a l'honneur d'informer le public que l'audience de la Justice de paix de Taravao aura lieu le jeudi 24 décembre, à huit heures du matin.

Te faaite nei te Auaha ture o te Repupirita, Raalira no nia iho i te mau ohipa haava raa, i tetaa'toa e ei te mahana maha 24 no titema i te hora vau i te poipoi e tairuru ai te tiripuna faehau parau no Taravao.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTE MUNICIPALE.

La ville de Papeete vient de célébrer l'anniversaire de l'installation de sa première municipalité.

Impatiemment attendue par tous ceux qui s'intéressent à la nouvelle commune et placent le développement de nos institutions libérales au-dessus des divisions de parti; la fête municipale, bien que commencée sous une pluie diluvienne, puis contrariée par un mauvais temps persistant, a pu s'achever néanmoins sans avoir eu trop à souffrir de cette espèce d'hostilité des éléments.

À part la retraite aux flambeaux, à laquelle il a fallu renoncer, non sans serrement de cœur, hélas! à part aussi les illuminations, on peut dire, en effet, que le programme dressé par les organisateurs a été suivi, ou à peu près, de point en point.

Dans l'après-midi du 1^{er}, notre brave population assistait, sans broncher, sous ses parapluies, aux ébats de nos jeunes indigènes se disputant les prix du traditionnel *mât de beaupré*, des *courses à deux ou trois jambes*, des *jeux des oranges*, de *la corde*, etc., sans oublier celui du *farinier*, qui, de l'aveu général, a été, de tous les divertissements nouveaux introduits dans les réjouissances, le plus complètement réussi. Si nous en jugeons par les formidables éclats de rire qui accueillaient la déconvenue des concurrents enfarinés revenant bredouille, ce jeu semble appelé à prendre une place prépondérante dans nos futurs programmes, et il serait, croyons-nous, aussi imprudent de se passer de lui, à l'avenir, que d'essayer de se priver du concours des *tamata* retentissants, lancés du fond de ces petites boutiques foraines qui, nées d'hier sur la voie publique, ont cependant déjà, à jamais, conquis leur droit de cité parmi nous.

Les régates, sans lesquelles il ne saurait y avoir également de bonne fête tahitienne, ont occupé, ainsi que du reste l'annonçait l'affiche, l'après-midi de la seconde journée. Inutile d'ajouter qu'elles ont, comme par le passé, rencontré leur succès habituel.

Mais la véritable attraction, ce que nous appellerons, pour nous servir d'une expression connue, le « clou » de la fête, était ailleurs. Elle était, il est à peine besoin de le dire, dans la soirée dansante offerte à la population par M. le Maire de Papeete et M^{me} Cardella.

On savait depuis longtemps dans le public que rien ne serait épargné pour donner à cette réception, la première à laquelle le premier maire de la ville conviait ses concitoyens, le caractère d'une réunion intime, dans un cadre aussi original et aussi brillant que possible. On n'a donc point été surpris de constater que l'objectif visé avait été atteint, pas plus qu'on ne l'a été, du reste, d'un autre côté, du goût déployé dans l'ornementation des salons et particulièrement de la salle de danse, ainsi que de l'amabilité gracieuse avec laquelle les hôtes du logis recevaient leurs nombreux invités. Chacun s'y attendait.

Nous n'entreprendrions point de décrire par le menu toutes les magnificences du décor, non plus que l'aspect appétissant des tables du souper; nous ne parlerons point davantage du coup d'œil féerique qu'offraient les élégantes toilettes des dames: en cette dernière matière surtout, le sujet nous paraît scabreux, et, d'ailleurs, une pareille description nous conduirait à faire un véritable compte rendu, ce que nous voulons éviter. Mais ce que nous pouvons dire c'est qu'une joyeuse animation, une franche gaieté n'ont cessé de régner parmi les groupes, et que tout le monde nous a paru désireux de prendre la part la plus large possible du plaisir commun.

Nous dirons aussi que le bal ouvert à 9 heures, à l'arrivée de M. le Gouverneur Lacascade, dont l'entrée avait été saluée par la *Marseillaise*, exécutée par la Fanfare municipale, ne s'est terminé qu'à 5 heures du matin, et qu'il s'en est fallu de peu qu'on ne fût obligé de requérir la force armée pour arrêter l'élan des enragés danseurs.

Enfin, nous en aurons fini avec cette charmante soirée, dont le souvenir restera, pensons-nous, dans la mémoire des heureux habitants de Papeete, en ajoutant que, malgré l'inclémence du temps, les principales notabilités de la ville s'étaient donné rendez-vous dans les salons municipaux. Parmi les plus remarquées, nous citerons, au risque de faire quelques omissions qu'on nous pardonnera: Mgr l'Évêque de Mégare; M. le Directeur de l'Intérieur p. i.; S. A. le prince Hinoï Pomare; MM. les Consuls étrangers; M. le Commandant des troupes; M. Poroi, conseiller privé; M. Le Cardinal, chef du secrétariat du Gouvernement, etc., etc. La plupart des conseillers généraux et municipaux; un grand nombre d'officiers de la garnison et de la station locale, et plusieurs chefs de district avaient également tenu à répondre à l'aimable invitation de M. et de M^{me} Cardella.

À l'année prochaine! maintenant. Et souhaitons que le soleil qui nous a boudé, durant ces derniers jours, nous revienne resplendissant, et vainqueur, cette fois, des vilains nuages qui ont failli compromettre si malencontreusement nos premières réjouissances communales.

AVIS ET COMMUNICATIONS

ADMINISTRATION DE L'INTÉRIEUR

Service des Contributions.

Avis.

MM. les négociants et patentés de toutes catégories, qui auraient l'intention de cesser leur commerce ou leur industrie, sont invités à en faire la déclaration au bureau des contributions, avant le 1^{er} janvier 1892.

Faute par eux de se conformer au présent avis, ils continueront à figurer au rôle des contributions de l'année prochaine.

PARAU FAAITE.

Te parau hia'tu nei te feia hoo taota e te mau taata'toa e patana ta ratou, mai te haapao ore i te huru, e o tei opua e e faaea i ta ratou hooraa e i ta ratou ohipa, e faaite mai ia i ta ratou parau no te reira i te paha toroa o te paeau titau raa moni, hou te i no tenuera 1892.

E ia ore ra ratou ia haapao mai i teinei faaite raa e vai i ta ratou mau ioa i nia i te puta aufau raa no teie matahiti i mua nei.